Belgian
Asset Managers
Association

Communiqué de Presse

COMMUNIQUE DE PRESSE BEAMA

Chiffres indicatifs secteur OPC 3ème trimestre 2008

Le malaise actuel qui s'est emparé du système financier mondial touche aussi le secteur des fonds en Belgique. Pratiquement toutes les catégories d'actifs ont connu une baisse. Les fonds d'actions et les fonds mixtes sont ceux qui enregistrent le recul le plus marqué. En sont responsables les baisses des cours de bourse des titres sous-jacents dans les portefeuilles de fonds mais aussi la sortie nette hors des fonds.

La crise du crédit et la longue instabilité marquant le système financier n'avaient jusqu'à présent guère eu d'impact sur le bon fonctionnement du secteur belge des fonds: les fonds résistent bien à la crise tant sur le plan de la gestion financière qu'administrative.

Une récente enquête de BEAMA[1] a montré que les **actifs nets des fonds de placement** commercialisés en Belgique **au cours du troisième trimestre de 2008 avaient chuté de plus de € 10 milliards (- 8%)**. Au 30 septembre 2008, leur encours total était de pratiquement € 135,6 milliards.

L'évolution du marché est d'une part influencée par les fluctuations sur les marchés financiers (évolution des cours) et d'autre part par de nouvelles souscriptions nettes ou des remboursements nets. **Au cours du troisième trimestre de 2008, des remboursements nets** à concurrence de **€ 4,1 milliards** ont été notés dans le secteur.

Au cours de cette même période, les actifs en Belgique des **fonds à revenu fixe ont enregistré une baisse** de 3,4%, laquelle est imputable pour € 1,9 milliard EUR à la sortie nette.

[1] Les résultats de l'enquête couvrent 85% de l'encours des fonds de placement commercialisés en Belgique. Par "marché belge", on entend l'actif net de fonds de placement de droit belge et étranger distribué publiquement en Belgique. Le terme fonds (de placement) fait référence aux OPC, c'est-à-dire aux Organismes de Placement Collectif.

Marina De Moerlooze, Director Communication | Rue d'Arlon 82 • B-1040 Bruxelles
T + 32 2 507 69 99 | F + 32 2 888 68 11 | M + 32 495 59 69 99 | mm@febelfin.be | http://www.febelfin.be

Durant ce troisième trimestre 2008, l'encours commercialisé en Belgique des **fonds à revenu variable** (fonds d'actions, fonds avec protection de capital, fonds mixtes, fonds d'épargne-pension et fonds immobiliers) a connu une chute de pratiquement 9,5%, les remboursements nets représentant pour leur part € 2,15 milliards.

Cette évolution se situe dans un contexte **de cours boursiers fortement baissiers**: le Belgian All Shares Return Index a enregistré une perte de 16,6% au troisième trimestre 2008, contre une chute de 11,3% pour le MSCI Europe index.

L'actif net des **fonds d'épargne-pension** s'est comprimé de 5,4% au cours de la période visée, ce qui est exclusivement imputable aux baisses des cours des titres en portefeuille. Les souscriptions se sont élevées à 128 millions EUR, alors que les remboursements ont atteint 97 millions EUR.

Les fonds sont très **largement répandus parmi le grand public** et représentent 12% de l'épargne individuelle des ménages belges (14% fin 2007). De par leur ventilation des risques, leur transparence et leur niveau de protection des investisseurs, ils constituent un instrument idéal et bien réglementé dans le portefeuille du petit investisseur. Leur gestion de portefeuille est liée par l'obligation légale d'agir exclusivement dans l'intérêt des participants. Les décisions de placement prises par les fonds sont basées sur des analyses macro- et micro-économiques à long terme. Une communication transparente à ce sujet est garantie par les fonds.

La **part des investisseurs institutionnels dans les fonds augmente**. Ceci tient au fait qu'il existe de plus en plus de formes d'épargne dans le cadre desquelles les ménages investissent indirectement via les canaux institutionnels (e.a. produits d'assurance de la branche 23, fonds de pension) dans des OPC. Cette tendance s'observe aussi au niveau européen.

Dans la suite du trimestre en cours, BEAMA publiera dans un communiqué des tableaux et graphiques sur le marché belge des fonds, qui seront basés sur les chiffres habituels, plus détaillés.

25/11/2008

Le Comité de Direction de BEAMA

Belgian Asset Managers Association (BEAMA)
Member of Febelfin
Rue d'Arlon 82
1040 Bruxelles
Tél: + 32 2 507 68 70
Fax: + 32 2 507 69 79

FEBELFIN

Febelfin, la Fédération belge du secteur financier, a été créée le 28 mars 2003. Les cinq associations constituantes sont l'Association belge des banques(créée en 1937) et des sociétés de bourse (ABB), l'Association belge des Asset Managers (BEAMA), l'Union professionnelle du Crédit (UPC), l'Association belge des membres de la Bourse (ABMB) et l'Association belge de Leasing (ABL, auxquelles s'ajoutent quelques membres associés au statut particulier. Fin 2007, Febelfin et ses membres représentaient plus de 235 institutions financières en Belgique. Ils proposent ensemble plus de 100.000 emplois directs et plus de 100.000 emplois indirects.

L'union des forces de ces associations au sein d'une fédération les chapeautant est un fait unique dans l'Union européenne. Febelfin constitue le représentant par excellence du monde financier belge tant au plan national qu'international. Febelfin relève le défi de remplir un rôle important en tant que "shared voice" du secteur et conciliateur entre ses membres et différentes parties aux niveaux national et européen : décideurs politiques, autorités de contrôle, fédérations professionnelles et groupes d'intérêts.

La fédération suit les tendances et évolutions et aide ses membres à adopter la position qui convient. Avec eux, Febelfin oeuvre, par des communiqués et des prises de position, à défendre les valeurs du secteur : service au client, confiance et transparence, dynamisme et proactivité.